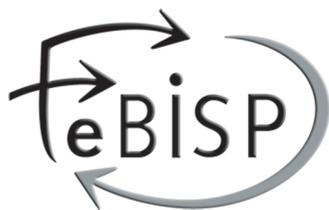


FeBISP

La Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion (FeBISP asbl) représente près de 60 associations et 800 travailleurs qui agissent pour le développement et la solidarité en Région de Bruxelles-Capitale.

Confrontées à des réalités communes, ces associations membres ont uni leurs efforts pour :

- ◆ renforcer leurs capacités professionnelles et d'expertise
- ◆ devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux
- ◆ faire valoir leurs intérêts en tant qu'associations du non marchand



Rue des Alliés, 307
1190 Bruxelles
Tél : 02 537 72 04
secretariat@febisp.be
www.febisp.be

INFOS PRATIQUES

Rue Blanche, 29
1060 Bruxelles

Metro Louise - Tram 93 ou 94



Entrée gratuite (pas d'inscription préalable),
possibilité d'acheter des sandwiches sur place

INVITATION

8^{ème} journée

d'étude de la FeBISP

Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion asbl

La Sécurité sociale en Belgique, une sexagénaire pleine d'avenir ?

- ◆ le mardi 26 avril 2005
de 9h00 à 17h00
- ◆ dans les locaux de
"l'Association 29 rue Blanche
Mouvements de Femmes"
Rue Blanche, 29
à 1060 Bruxelles

Avec le soutien de la Cocof, de l'ORBEM, du FSE
et de la Région de Bruxelles-Capitale

FeBISP

MATINÉE

8h45 - 9h15 : Accueil des participants

Animation de la journée

- ◆ **Sylvain Bertrand**, président de la FeBISP

9h15 - 12h45 : Portrait de la Sécurité sociale

Introduction : des origines de la Sécurité sociale aux défis contemporains

- ◆ **Gabriel Maissin**, administrateur délégué de la FeBISP

1. Contenus et mécanismes de fonctionnement et de décision

- ◆ **Alain Squilbeck**, doyen des juges, Tribunal du Travail de Bruxelles

2. Le financement de la Sécurité sociale

- ◆ **Nicole Fasquelle**, attachée au Bureau fédéral du Plan

3. L'Etat et les politiques sociales

- ◆ **Michel Jadot**, président du comité de direction SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

Questions et échanges avec le public

12h45 - 13h45 : Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

13h45 - 17h00 : Quel avenir pour la Sécurité sociale ?

1. Le système de Sécurité sociale à l'épreuve des orientations politiques européennes

- ◆ **Elise Williame**, directrice générale, coordinatrice des Relations internationales, SPF Sécurité sociale

2. Quelles orientations pour la Sécurité sociale en Belgique ?

- ◆ **Pierre Reman**, directeur de la FOPES

3. Réforme ou rénovation de la Sécurité sociale belge, des pistes en discussion

Table ronde :

- ◆ **Philippe Van Muylder**, secrétaire général de la FGTB Bruxelles
- ◆ **Jacques Debatty**, secrétaire fédéral adjoint de la CSC Bruxelles
- ◆ **François Martou**, président du MOC
- ◆ **Karine Lalieux**, députée fédérale PS

Conclusion de la journée

- ◆ **Suzanne Beer**, secrétaire générale de la FeBISP

OBJET

Le 28 décembre 1944, le gouvernement belge instaurait par un arrêté-loi la Sécurité sociale des travailleurs salariés, concrétisant ainsi le Pacte de solidarité sociale conclu dans la clandestinité par les patrons et les syndicats au printemps de la même année.

Depuis, le système s'est développé. Il a accompagné la croissance économique et sociale des Trente Glorieuses, traversé les deux chocs pétroliers des années septante et résiste, jusqu'à présent, aux attaques répétées depuis les années quatre-vingt des apôtres du néo-libéralisme.

Comment fonctionne notre système de Sécurité sociale ? Quelle différence entre assurance et assistance ? Quels sont les principes et les sources de financement, pourquoi parle-t-on de mécanisme de redistribution ? Pourquoi parle-t-on de gestion paritaire ? Quels sont les liens avec les politiques d'emploi et d'activation ? C'est à ces questions que tenteront de répondre nos intervenants de la matinée.

Mais impossible en 2005 de parler de la Sécurité sociale sans présenter le contexte européen et ses incidences sur les politiques au niveau national. Nous consacrerons donc une partie de la journée à la présentation des orientations politiques de l'Union européenne à travers la Stratégie européenne pour l'emploi, la méthode ouverte de coordination, les objectifs du Sommet de Lisbonne...

Enfin, traiter de la Sécurité sociale belge, c'est aussi évoquer les thèses et les arguments qui visent sa remise en cause ou ses ajustements. Pour cela, nous avons invité des politiques et des représentants des organisations de travailleurs à venir débattre et répondre aux questions du public.

En décembre 2004, la Sécurité sociale passait le cap des 60 ans. Un bel âge pour une seconde jeunesse !

FeBISP

